

ECOLE & CENTRE DE FOR MA ■ TION

ALPHA PRIMO

Personne à contacter

David Lacan

david.lacan@alphaprimo.fr



Groupe ARES FORMATION

Nous rappelons que toutes nos formations peuvent être suivies en continu ou alternance.

L'organisme de formation propose des alternances par le biais du contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

Nos formations sont toutes certifiantes ou diplômantes et elles sont toutes éligibles au CPF (Compte Personnel de Formation)

Notre organisme est certifié qualité Qualiopi.



Pour toutes questions:

04 77 78 41 86

contact@aresformation.com



Brevet Professionnel (BP) Esthétique

Date(s) à venir

Description

Suite du CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie ce brevet professionnel se prépare uniquement en apprentissage ou dans le cadre de la formation continue, et forme des esthéticien (nes) hautement qualifié(e)s.

Objectifs

Le titulaire du BP assure l'accueil et le suivi de la clientèle (prise de rendez-vous, analyse de la demande, présentation des prestations). Il maîtrise toutes les techniques en soins esthétiques du visage et du corps, et en maquillage.

Il possède les compétences nécessaires pour conseiller les clients, et assurer la vente et la promotion de soins et de produits esthétiques. Il peut ainsi organiser le lancement de nouveaux produits ou des animations commerciales sur le point de vente.

Enfin, il est capable de gérer du personnel (élaboration de planning, formation aux techniques et produits, recrutement) et d'assurer la gestion administrative et financière de la structure (suivi des stocks, organisation de l'espace de vente, entretien des équipements).

Débouché

Poursuivre ses études en BTS, travailler ou gérer un salon.

Type

Diplôme d'état

Domaine

Esthétique

Rythme

Alternance

Niveau d'entrée

CAP

Niveau de sortie

BP

Durée

600 Heures

Stage

Non



Programme pour Brevet Professionnel (BP) Esthétique

- ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES APPLIQUÉS
- MÉTHODES ET TECHNOLOGIES
- CADRE ORGANISATIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE
- GESTION DE L'ENTREPRISE
- ARTS APPLIQUÉS À LA PROFESSION

